

***PLACE DU VIETNAM DANS LE PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE EN  
ASIE DU SUD-EST***

***Mémoire de géopolitique  
du chef d'escadron Jean-Luc LEFOUR  
dans le cadre du séminaire « Asie »***

***Directeur : Stéphane DUSO-BAUDUIN***

***Mars 2006***

## ***FICHE DOCUMENTAIRE***

1. Quelle est la place du Vietnam en Asie du Sud-Est et quelles sont les évolutions envisageables ?
2. 2006\_memoire\_geop\_intégration du vietnam\_Lefour
3. Chef d'escadron LEFOUR jean-luc, gendarmerie, France
4. mars 2006
5. Division A – groupe A6
6. Mémoire de géopolitique
7. Le Vietnam

L'Asie est en train de devenir le centre de gravité de la planète. Dans cette zone se concentrent quelques unes des économies les plus dynamiques du moment, un volume de population sans équivalent et une situation géostratégique particulièrement complexe. Dans l'Asie du Sud-Est, le Vietnam fait figure de cas particulier. Doté d'une population qui le classe au deuxième rang de l'organisation, ses performances économiques sont bien faibles par rapport à ses voisins à cause d'un régime politique de socialisme d'état orthodoxe. Compte tenu de ses ressources, de ses atouts, mais aussi de ses faiblesses qu'elle peut-être la place du Vietnam dans cette Asie en plein bouleversement ?.

# PLACE DU VIETNAM DANS LE PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE EN ASIE DU SUD-EST

## SOMMAIRE

### PREMIÈRE PARTIE : UN ACTEUR NEGLIGEABLE ?

Un potentiel indéniable

Une situation intérieure incertaine

Une volonté affirmée de s'imposer sur la scène internationale

### DEUXIÈME PARTIE: UNE OUVERTURE LIMITEE SUR LE MONDE

Les relations avec la Chine

A la recherche d'une puissance protectrice ?

Les facteurs d'incertitudes

### TROISIEME PARTIE: QUELLE PLACE POUR LE VIETNAM EN ASIE DU SUD EST

#### A COURT ET MOYEN TERME ?

Pas d'avenir à l'ASEAN sans une convergence politique

Le dilemme du Parti Communiste Vietnamien

Concilier indépendance et ouverture sur le monde

# Les pays d'Asie du Sud-Est



Source : Organisation des Nations Unies; ESRI; Chaire des études asiatiques.

## INTRODUCTION

Le Vietnam est un pays fortement symbolique. La guerre, qui l'a opposé aux Etats-Unis, a laissé des images qui hantent encore les esprits et qui pendant longtemps ont réduit cette nation à être le faire valoir de la lutte contre le capitalisme. Sa relative conversion au système de production libérale et la faiblesse de ses performances économiques, par rapport aux fameux “Tigres Asiatiques”, ont relégué ce pays à la situation beaucoup moins enviable de nation pauvre héritière d'un socialisme d'état moribond. Désormais coutumière des brèves relatant les atteintes aux droits de l'homme ou de celles annonçant les prescriptions du Fond Monétaire International, cette nation se situe à un carrefour important de son avenir. Au niveau interne, la soif de réformes et les attentes de la population placent le Parti Communiste Vietnamien dans une situation inconfortable, alors qu'à l'extérieur la formidable émergence de la République Populaire de Chine sur la scène mondiale attise une inquiétude généralisée dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Pays ayant été pendant très longtemps sous occupation de l'Empire du Milieu, aucun autre pays ne sait aussi bien que le Vietnam que l'indépendance se mérite. Par sa taille et sa population, le Vietnam est une nation qui compte dans cette Asie en proie au doute. L'affrontement qui se dessine, entre les Etats-Unis, l'hyperpuissance actuelle et la Chine promise à le devenir, est un facteur supplémentaire de danger pour l'ensemble de la région et pour le Vietnam en particulier. Compte tenu de ses capacités, sera t-il capable de favoriser l'émergence d'une Union Asiatique en mesure de stabiliser la région et d'éviter que l'affrontement ne dégénère ? Malgré une économie à construire, le Vietnam possède de réels atouts. Ces atouts lui ont permis de se construire et de tenir tête aux puissances occidentales au XX<sup>e</sup> siècle. Cette expérience, où le faible se joue du fort, lui sera particulièrement utile dans la mesure où les difficultés internes ne viennent pas à bout de son unité et que ce pays démontre son aptitude à effectuer les réformes indispensables à son accession au statut d'état moderne du XXI<sup>e</sup> siècle.



## PREMIÈRE PARTIE

### UN ACTEUR NEGLIGEABLE ?

#### I/ Un potentiel indéniable

##### I-1/ Une géographie dimensionnante

Le Vietnam s'étire le long de la côte orientale de la péninsule indochinoise, du sud de la Chine jusqu'au golfe de Thaïlande, et présente un relief très contrasté. Le pays abrite deux grandes plaines riches : le delta du Fleuve Rouge au nord et celui du Mékong au sud. Les montagnes et les collines occupent les deux tiers de la superficie (331 000 Km<sup>2</sup>). Sa longue façade maritime, qui s'étend sur 3260 km, le place au carrefour d'importantes voies maritimes qui relient l'Europe à l'Extrême Orient et le Japon aux « tigres asiatiques ». Géographiquement, il se situe au centre du Sud-Est asiatique.

De part sa localisation, le Vietnam appartient donc de plein pied à l'Asie des moussons, une Asie en arc de cercle qui, de l'Inde à la Corée, voit son aridité compensée par de fortes précipitations dues aux masses d'air équatoriales remontant en été vers le tropique. Ces masses d'air apportent aussi les typhons qui, chaque année, causent de graves dommages. Tropical, le climat y est chaud et humide avec une saison sèche d'octobre à mai et une saison des pluies de juin à septembre, mais il est sujet à de nombreuses nuances locales dues à l'étirement du pays en latitude et à l'irrégularité de son relief.

Formant avec le Laos et le Cambodge la péninsule indochinoise sur laquelle il a progressivement étendu son influence, la Chine est au nord tout à la fois sa frontière naturelle, un pôle d'attraction et d'inspiration, une source d'inquiétude et de répulsion.

##### I-2/ Une histoire marquée par les occupations

Le territoire actuel du Vietnam est le produit politique et militaire d'une histoire qui ne s'est achevée qu'au XX<sup>e</sup> siècle. Après un long millénaire d'occupation chinoise, de 111 av JC à 968 ap JC, à peu près autant d'années ont été nécessaires pour définir son assiette territoriale actuelle. Lentement, mais avec constance, le peuple vietnamien s'est ainsi constitué par absorption et fusion avec les groupes qui se trouvaient sur son

chemin. Bloqué au nord par l'empire chinois et à l'ouest par le contrefort montagneux, les populations ont progressé le long d'un étroit corridor littoral lors de ce que l'on a appelé la « marche vers le sud » (Nam tiến). Poussés par une croissance démographique forte, les migrants viêt (ethnie majoritaire du nord et qu'il faut distinguer du terme « vietnamien » désignant l'ensemble des habitants du Vietnam actuel) vont effectuer un mouvement vers ce sud ouvert à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la période contemporaine. De 1620 à 1788, le Vietnam a été divisé en deux fiefs ou seigneuries qui se sont affrontés pour la conquête du pouvoir. Entre l'un et l'autre, entre le Nord et le Sud, une importante et durable ligne de fracture vit le jour. Ce phénomène favorisa une expansion dirigée cette fois à l'ouest sur les décombres de l'empire cambodgien et qui vit l'occupation de Phnom-Penh par les soldats de l'empereur vietnamien Minh-Mang en 1834. Ce rêve d'occupation de la péninsule indochinoise explique en partie la constante avec lequel les pouvoirs vietnamiens vont « s'intéresser » au Cambodge et les liens très étroits qu'ils entretiennent avec le Laos actuel.

En pénétrant le Sud, la civilisation viêt, collective, agraire, confucéenne et sinisée, s'est profondément transformée au contact du Brahmanisme, de l'Hindouisme et plus tard de l'Islam et de la Chrétienté. Actuellement, la religion au Vietnam est un mélange assez original de l'ensemble de ces influences et se vit d'une manière très apaisée.

### 1-3/ La population du Vietnam

Le Vietnam est en matière de démographie un pays qui pèse en Asie du Sud-Est. Avec plus de 80 millions d'habitants, dont 34% a moins de 15 ans et 62% moins de 30 ans, il représente au sein de l'ASEAN le pays le plus peuplé après l'Indonésie. Son taux de croissance stabilisé à moins de 1% a été un des plus élevés d'Asie entre les années 60 et les années 90 provoquant un doublement de la population en une trentaine d'années. Après les ravages des guerres de libération (2 millions de morts), le classique phénomène de ciseaux entre la baisse de la mortalité et la hausse de la natalité a joué pleinement, compte tenu du fait que le système de santé vietnamien apparaissait comme étant une grande réussite alliant nombre (taux de médecins le plus élevé d'Asie du Sud-Est avec 4,4 médecins pour 10 000 habitants soit trois fois plus qu'en Thaïlande ou aux Philippines) et qualité de formation. Avec une espérance de vie de 69 ans, le Vietnam se situe dans une bonne moyenne pour la zone Asie. Outre une campagne d'incitation au contrôle des naissances lancée dès 1975, des mesures plus répressives seront initiées en

1988 avec une limitation à deux enfants par couple. Abrogées en 2003, elles ont atteint leur but et couplées avec les évolutions de comportement classique à la hausse du niveau de vie dans la classe moyenne vietnamienne, la bombe à retardement que représentait cette croissance démographique apparaît maintenant comme étant désamorcée. Ce strict contrôle des naissances a, cependant, une influence perverse dans la mesure où les mesures de contraception étant peu répandues, l'avortement constitue un véritable moyen de contraception et le taux d'avortements se situe, avec 2,2 par femme en moyenne, parmi les plus élevés au monde.

La géographie si particulière du Vietnam a une énorme influence sur la répartition de sa population. Les deux deltas, celui du Fleuve Rouge et du Mékong, regroupent 40 % de la population sur 16 % du territoire. Avec une densité de 1100 habitants par Km<sup>2</sup>, le bassin du Fleuve Rouge détient le record en concentrant 20 % de la population du pays sur 4% du territoire. Au total les trois-quarts des vietnamiens vivent sur les plaines littorales. Un phénomène récent de migration vers les plateaux se dessine compte tenu des soucis de surpopulation le long des côtes.

La diversité ethnique n'est pas un vain mot au Vietnam. Si 86% de la population est d'origine Viêt, le Vietnam ne compte pas moins de 53 ethnies minoritaires. Le poids politique et culturel de ces 14 % de la population totale n'est pas négligeable. Ces minorités sont majoritaires dans l'arc montagneux nord. Le cas particulier de la population d'origine sino-tibétaine mérite un rappel historique compte tenu de la sensibilité extrême de tout ce qui concerne le géant du nord. A la fin de 1977, les tensions générées par l'intervention vietnamienne au Cambodge contre les Khmers Rouges soutenus par la Chine provoqua le départ de 300 000 personnes d'origine chinoise saignant à blanc certaines zones du Vietnam. La normalisation des relations sino-vietnamiennes a eu l'effet inverse et de nombreux chinois viennent à présent s'installer au Nord-Vietnam pour y fonder famille et commerce. A tel point que dans certaines zones, la quasi totalité de l'industrie et du commerce est dans les mains de ressortissants ou de descendants chinois. Cela ne laisse pas indifférent les autorités vietnamiennes inquiètes de la perméabilité de la frontière et de la difficulté de contrôler de tels flux migratoires. Le déficit de population féminine en Chine, résultat de la politique de l'enfant unique et des avortements sélectifs, risque de concerner au premier plan le Vietnam et de le placer dans une situation très délicate. Les femmes vietnamiennes risquent de devenir prochainement un enjeu géostratégique et un point de litige extrêmement sensible entre la Chine et le Vietnam.

## II/ Une situation intérieure incertaine

## II-1/ L'urbanisation et les évolutions des structures familiales

Le Vietnam reste faiblement urbanisé même s'il est passé d'un taux de 22% à 29% entre 1990 et 2000. La taille de ses grandes cités n'a rien à envier avec les autres grands centres urbains asiatiques : Ho Chi Min 8 millions d'habitants ou Hanoi avec 3 millions. Outre la spécificité vietnamienne de la concentration sur les deltas, cette évolution rapide de l'urbanisation a une influence marquante avec l'évolution des mentalités. L'apparition d'une classe aisée citadine a tendance à fractionner la population. La loi foncière de 1993, qui a mis fin à la propriété collective, n'a permis que pendant un certain temps la réduction de l'exode rural. Ce phénomène s'accompagne des symptômes classiques des urbanisations accélérées : promiscuité, inadéquation des logements, chômage...

Les services publics de l'éducation et de la santé, qui naguère étaient la fierté du régime, n'ont cessé de se dégrader depuis l'ouverture du Vietnam à l'économie de marché, en particulier car les déficits publics avaient atteint un niveau inacceptable. Ainsi le taux de scolarisation aurait plutôt tendance à diminuer et l'accession aux soins devient aléatoires pour les plus démunis. Plus qu'une détérioration globale, nous assistons à un phénomène classique d'exclusion progressive de l'accès à l'éducation et aux soins pour les plus pauvres. En moyenne, la population apparaît comme convenablement formée et apte à s'insérer rapidement dans des dispositifs modernes de production. Le nombre de travailleurs vietnamiens employés dans les autres pays d'Asie est la garantie d'une forte capacité d'adaptation.

Plus que dans d'autres pays, l'évolution des structures familiales et villageoises constitue une modification très profonde à l'âme du Vietnam. Point de départ de la doctrine confucéenne et cellule de base de l'ancienne société villageoise; la famille est aussi un pôle de stabilité au sein d'un Vietnam contemporain en proie à de multiples bouleversements économiques et sociaux. Au nord comme au sud, la famille vietnamienne est de dimension modeste, plutôt du genre nucléaire, parents, enfants célibataires et éventuellement un ascendant, alors que dans les zones où l'habitat est difficile on trouve plus facilement des familles étendues, parents et ménage fondé par le fils aîné. L'endogamie villageoise ou de quartiers dans les centres urbains est très forte. Le concubinage, hier inimaginable, a fait son apparition et les naissances hors mariage ont doublé pour atteindre 30% de nos jours. Le célibat est de plus en plus courant chez les jeunes citadines, désireuses de mener une vraie carrière et de profiter d'une indépendance économique nouvellement gagnée. Cependant, ces évolutions majeures n'ont pas affecté les rapports entre les générations. Les conflits sont rares et la recherche

du consensus est permanent. Le régime au pouvoir, après avoir tenté de mobiliser sur un discours vantant l'identité vietnamienne, a récupéré ce thème très porteur des valeurs familiales, qui paradoxalement tire beaucoup plus du confucianisme et de l'héritage chinois que du marxisme. L'intrusion rapide des réalités économiques d'une société qui s'ouvre au libéralisme provoque des bouleversements dans la société vietnamienne qui peuvent avoir des conséquences sociales et politiques très importantes et expliquent l'attention que leur porte le Parti Communiste Vietnamien.

## II-2/ Le Parti Communiste Vietnamien

Avec ses 2,3 millions d'adhérents, le parti communiste domine toujours sans partage la vie politique et économique vietnamienne. Selon ses dirigeants, il est en pleine expansion avec 5% de croissance annuelle. La politique actuelle vise à pousser le plus loin possible la fusion entre le parti et la population. Ce volontarisme se traduit par l'accélération du recrutement et l'amélioration de la présence du parti dans les organisations de masse, les entreprises, les administrations. Etre membre facilite la constitution d'un réseau professionnel utile à chacun tout au long de sa carrière. L'idéologie n'est plus l'exigence première au profit d'un discours identitaire et d'une volonté affichée d'une meilleure distribution des ressources issues de l'ouverture économique. Compte tenu de son importance extrême dans toutes les décisions concernant l'avenir du pays, il est illusoire de vouloir comprendre la réalité du Vietnam moderne si on ne saisit pas les évolutions qu'a connu le Parti Communiste Vietnamien depuis la guerre de libération.

### Le doi moi ou le sursaut politique du parti communiste vietnamien

Depuis 1986, en raison des relations tendues avec les grands frères communistes et avec un certain opportunisme, le Parti Communiste Vietnamien va effectuer une volte face idéologique. Après des années de communisme triomphant, celui-ci va instituer une « politique du renouveau » (Doi moi en vietnamien). En 1975, le Vietnam se situe au niveau économique de ses voisins de l'Asie du Sud-Est, mais bientôt les différentiels de croissance vont reléguer ce pays au rang de pays pauvre voir très pauvre. La dynamique économique des pays ayant choisi les économies de marché s'impose alors avec force. Au milieu des années 80, le Vietnam est dans une situation économique catastrophique. L'état est au bord de la banqueroute. L'inflation, aggravée par la réforme monétaire de novembre 1985, n'a cessé d'augmenter (1000% en 1988) et va conduire près de trois millions de paysans au bord de la famine. Le rationnement fût alors rétabli en janvier 1986.

Plus qu'une conversion idéologique, les dirigeants du Parti Communiste Vietnamien vont faire preuve de pragmatisme. Persévérer dans la voie d'un communisme orthodoxe les menant droit dans le mur, le choix alors est fait de réactiver un nationalisme autoritaire basé sur une modernisation opportune et un culte de la croissance économique. L'objectif est de sauvegarder son monopole décisionnel (en particulier le monopartisme de la vie politique) en le conjugant avec une greffe de libéralisme économique. En ce sens, le Parti communiste vietnamien s'engage sur une voie très proche de celle choisie par la Chine.

Il ne faut pas sous-estimer les réformes entreprises à cette époque. La constitution de 1992 abandonne le concept de dictature du prolétariat; le parti n'est plus l'état mais demeure le guide de toutes les orientations du pays. En 2002, il devient possible d'exercer des activités d'ordre capitaliste. La modernisation des structures administratives est réelle. La transformation dès le début des années 1990 du système juridique a surpris par son ampleur et la célérité avec laquelle elle a été menée. Pourtant tout n'est pas idyllique. Les modalités d'application laissent apparaître les défauts des réformes imposées et un flou général demeure. Il en est de même avec la réforme de la représentation populaire, la notion de représentativité étant tout théorique. En définitive, le défi est aussi une politique de communication imposée afin de permettre la réintégration du pays sur la scène internationale. Il s'agit de la véritable révolution qu'a connue le Vietnam : son ouverture sur le monde.

#### Le Parti Communiste Vietnamien : est-il capable de mener les réformes nécessaires ?

En 1999, plus soucieux de préserver des positions acquises que d'engager de nouvelles réformes économiques, le Vietnam a aggravé son retard vis-à-vis des économies de la région qui s'étaient stabilisées et pour certaines restructurées. Le gouvernement a admis tardivement les effets de la crise asiatique qu'il semble avoir instrumentalisée : Source de tous les maux qui touchent son économie, elle justifie la léthargie du système vietnamien. Ce point est crucial car il touche à la capacité du Parti Communiste Vietnamien à mener le Vietnam sur la voie du XXI<sup>e</sup> siècle. Sans économie capitaliste à proprement parler, le pays a été protégé de la chute des cours et de la panique financière qu'elle a entraînée en Asie du Sud-Est. Il y a eu des répercussions en particulier par une inquiétante chute des investissements étrangers et des revenus des vietnamiens employés à l'étranger. Ceux-ci semblent revenir depuis mais il reste difficile de faire des affaires dans ce pays.

On atteint les limites du grand écart que le régime s'impose entre implication dans les affaires mondiales et autonomie vis-à-vis de celles-ci. Encore 80 % de l'activité industrielle est encore concentrée entre les mains des services publics. Le retard technologique impose une ouverture accélérée, mais trop de changements risquent de remettre en cause la place du Parti...

#### Des faiblesses internes

Dans la mythologie du parti, les révoltes paysannes jouent un rôle très particulier. L'étape héroïque fondatrice par laquelle le Parti Communiste indochinois a affirmé son image de porte parole du peuple vient d'une révolte paysanne en 1930-31. Dans la tradition confucéenne, la légitimité de l'Etat dépend de sa capacité à contenter le peuple. Un grondement de la campagne annonce la perte prochaine du « mandat céleste », source du pouvoir politique. Sous l'effet de la modernisation économique, le niveau de vie du paysan vietnamien a nettement progressé dans les provinces depuis 1986 grâce à la diversification des cultures, l'utilisation des engrais et de nouvelles variétés de riz plus productives, ainsi que par la montée en puissance des activités non agricoles (commerce, artisanat, exploitation de la forêt). En revanche depuis le milieu des années 90, le revenu rural a connu un palier. Le clivage entre villes et campagnes s'est aggravé. L'effet conjugué de la baisse des services offerts (santé, éducation), de la stagnation des revenus et de la hausse des taxes a été ravageur. A partir de 1997, l'agitation s'est généralisée dans les provinces, car conjointement à ces problèmes structurels, se greffe le délicat rapport de la société vietnamienne avec la corruption, véritable institution dans ce pays.

#### II-3/ Une économie encore bien fragile

Pendant les années 1975-1982, on a assisté à une chute globale de la production nationale, accompagnée d'une très forte inflation, pouvant dépasser 100% par an. Cette situation était due à la volonté politique de contrôler le fonctionnement de tous les domaines économiques tout en restructurant le domaine industriel.

Après 1985 une nouvelle politique est mise en place. Des réformes au niveau de la politique foncière en zone rurale et une réorganisation des systèmes de production ont provoqué une forte augmentation de la production agricole et principalement de celle du riz. De la même façon, la création d'un secteur tertiaire privé et une plus grande ouverture aux investisseurs locaux et étrangers (hors pays socialistes) ont grandement contribué au décollage économique du Vietnam. Cette ouverture de l'économie vers l'étranger non socialiste s'est accélérée en 1991 après la disparition de l'URSS et de la presque totalité des partenaires socialistes. Actuellement les investisseurs les plus

importants sont taiwanais, coréens, japonais, singapouriens, français et de Hongkong. Mais la plupart de ces investissements concernent le secteur tertiaire, en particulier le commerce.

L'économie vietnamienne demeure planifiée selon un schéma socialiste, y compris les programmes ouverts aux pays capitalistes. Les domaines stratégiques (infrastructures, industries lourdes) restent sous l'entière responsabilité de l'État. Il en est de même pour le domaine foncier et tous les terrains qu'ils soient à vocation agricole ou autres, sont propriétés de l'Etat.

Le Produit National Brut par habitant a augmenté de 130 US dollars en 1987 à 330 dollars en 1995. Le taux de croissance du PNB dans les années 90 pouvait atteindre 8-9% par an. Durant cette même période, la part de l'industrie et du domaine tertiaire dépasse les 10% par an. Malgré cette forte croissance, l'économie vietnamienne reste toutefois en dessous des niveaux atteints par certains pays de la région. Plus de 50% du produit national brut provient des activités agricoles et des ressources pétrolières qui sont aussi les deux plus importantes ressources d'exportation du Vietnam.

Il existe en fait une forte différenciation économique entre les zones rurales et urbaines. Du fait des ressources encore limitées, le budget mis en place par l'Etat pour améliorer les infrastructures et le système éducatif apparaît trop modeste pour envisager, à l'heure actuelle, un rattrapage rapide du retard accumulé.

### L'agriculture

L'agriculture est dominée par la riziculture. Cette situation est particulièrement vraie dans les plaines alluviales du delta du Mékong. En effet, plus de 60% de la production de riz provient de cette zone.

La production totale de riz a dépassé 20 millions de tonnes depuis le début des années 90 et permet l'autosuffisance du pays. La région du Delta du Mékong participe pour 12 à 14 millions de tonnes à cette production nationale. L'exportation de riz atteint 1,5 millions de tonnes (3ème rang mondial). Parmi les autres cultures sèches, le maïs, manioc, canne à sucre, haricot, soja, arachide, tabac, coton sont parmi les plus importantes. Ces cultures se font essentiellement dans les zones de collines et de plateaux.

Les plantations, dont la plupart sont possession de l'Etat, sont essentiellement des plantations d'hévéas (zones des collines du Sud) de théiers et de caféiers (zones basaltiques des collines et plateaux du Centre).

Les cultures de plantes médicinales dominent dans les zones montagneuses du Nord.

« Les vergers paysans » sont pratiquement toujours à proximité des habitations. Il existe également de grandes plantations de fruitiers sur les levées du delta du Mékong et dans la zone de collines du Sud.

L'élevage, essentiellement considéré comme une activité familiale, est peu développé par rapport aux activités strictement agricoles. Porcs et volailles sont dominants et dans quelques zones on trouve des bovins. L'élevage des buffles tend à diminuer du fait de l'importance croissante de la mécanisation et de l'augmentation du nombre des tracteurs.

Les forêts sont intensivement exploitées, soit pour le bois, soit pour la mise en culture. De ce fait, les forêts denses ont pratiquement disparues au Vietnam. Dans les régions du Nord du pays et du delta du Mékong; elles n'existent que dans des zones montagneuses ou de plateaux. Pour lutter contre cette évolution le Gouvernement a interdit l'exportation de bois et programmé la reforestation de vastes étendues.

L'aquaculture se développe assez rapidement depuis une dizaine d'année, elle est dominée par la crevetticulture qui se pratique sous différentes formes. Semi-intensive dans les provinces du Centre, semi-extensive ou extensive dans la zone côtière du Delta du Mékong. La crevetticulture a rapidement fait reculer les mangroves et il semble qu'elle pose plusieurs problèmes importants dans le cadre d'un développement durable.

Du fait de l'appauvrissement des ressources aquatiques des fleuves et des zones côtières, la pêche s'éloigne de plus en plus des côtes. Toutefois les investissements importants à faire pour l'amélioration et l'adaptation de la flotte constituent un frein important à l'extension de la pêche au large.

### L'industrie

Les principaux champs pétrolifères du Vietnam sont en mer (offshore). La plupart du pétrole est exporté sous forme brute car l'industrie de transformation du pétrole est encore peu développée.

Les ressources minières sont relativement peu importantes au Vietnam, à l'exception du charbon (Quang Ninh) qui est exploité depuis longtemps. Il existe aussi de la bauxite au sud du plateau de Lang Bian mais qui n'est pas encore exploitée.

Parmi les principales industries il faut citer les cimenteries, les usines d'engrais, de papier, les textiles et les vêtements, le tabac, les composants électroniques. L'agro-alimentaire commence à se développer.

L'industrie vietnamienne est en pleine transformation. Même dans les domaines les plus actifs comme les cimenteries, les textiles, les sucreries et autres industries agro-alimentaire, il faut encore importer, pour satisfaire les besoins du pays, soit la matière première soit le produit fini.

### Le tertiaire et le commerce

Le secteur tertiaire et le commerce prennent une importance croissante dans la structure du P.I.B (plus de 25%). Mais la caractéristique essentielle de ce secteur reste une grande dispersion des activités qui prend des formes multiples.

Malgré des implantations hôtelières en pleine croissance dans les plus grandes villes (Ha Noi et Ho Chi Minh-ville), le tourisme est encore un secteur assez peu développé (manque d'infrastructures et de technicité, lourdeur des formalités administratives,).

Les hydrocarbures, le riz et les produits aquatiques constituent plus de 80% des exportations. Les autres exportations ayant une relative importance concernent essentiellement des produits de l'agriculture (café, poivre, thé, caoutchouc), de l'industrie textile (vêtements) et de l'artisanat. Les principaux marchés sont Singapour, Taiwan, Hong Kong, le Japon et les pays moyen-orientaux. Il existe par ailleurs des activités commerciales frontalières diverses avec la Chine et le Cambodge.

Le gouvernement compte sur un développement rapide du secteur manufacturier pour inverser la composition des biens importés (matières premières et capitaux au lieu de produits finis). Dans ce but, des facilités d'installation ont été offertes aux sociétés à capitaux étrangers.

Le marché intérieur est assez bien développé, même dans les zones rurales, mais il est dominé par le petit commerce.

### Les évolutions récentes

Après avoir stagné dans les années qui suivent la guerre avec les Etats-Unis, l'économie vietnamienne a connu plusieurs années de croissance très rapide grâce aux réformes introduites par le Doi Moi. Entre 1992 et 1996, la croissance se situait entre 8 et 9% annuel, avant de baisser à moins de 4% en 1997. Sans surprises ces années de fortes croissances coïncident avec les années d'expansion effrénées de l'ensemble de la zone ASEAN. Le ralentissement général provoqué par la crise financière de 1997 va donc toucher de la même façon le Vietnam non pas directement mais bien par le biais de ses voisins, en particulier à cause du ralentissement considérable des investissements des entreprises asiatiques au Vietnam. Globalement, l'économie du Vietnam reste une

des plus pauvres du monde. Avec un Produit National Brut par habitant de 430 dollars en 2002, ce pays se situe en 188<sup>e</sup> position mondiale en compagnie des pays les moins avancés. Crédité d'un taux de croissance honorable de 6% en 2003, l'économie vietnamienne progresse et l'apparition d'objets de consommation de luxe dans les grandes villes démontre un certain enrichissement. Pourtant les infrastructures restent à un niveau indigne d'un pays moderne. Les transports en commun, le réseau routier ou ferroviaire méritent d'être totalement rénovés et étendus.

Globalement, il est nécessaire de garantir la visibilité des décisions politiques, un allègement des contraintes bureaucratiques et une intensification de la lutte contre la corruption pour rassurer les investisseurs privés. A moyen terme, le Vietnam est confronté au même dilemme que la Chine et a besoin d'une profonde réforme du statut des entreprises, du secteur public et du secteur bancaire. Celui-ci encore totalement public ne possède ni les moyens ni les capacités à favoriser le développement d'un secteur privé performant.

La crise financière passée, certaines firmes, attirées par les salaires dérisoires et une main d'oeuvre disciplinée et formée, en ont profité pour délocaliser certaines usines vers le Vietnam. Ainsi un industriel aussi emblématique qu'Intel a annoncé un important programme d'investissement visant à profiter des facilités offertes par l'Etat vietnamien. D'autres verraient plutôt dans la décision d'Intel un vote de confiance au Vietnam en tant qu'alternative à la Chine. Jusqu'alors, le gros des investissements étrangers manufacturiers se concentrait sur les chaînes d'assemblage tournant pour des grands noms comme Nike ou Limited Brands, par exemple. Les sous-traitants de Nike font travailler près de 130 000 personnes au Vietnam - ce qui fait de ce pays le deuxième fournisseur de Nike, juste derrière la Chine -, et de nombreux professionnels du textile y ont, depuis, ouvert boutique. Mais il semble que, désormais, le Vietnam ait choisi de se débarrasser de sa réputation de pays manufacturier bas de gamme. Même si l'usine en question correspond à la partie la moins technologique du fondeur informatique.

Intel est loin d'être la seule entreprise sur les rangs. En février, Canon faisait officiellement part de son intention d'investir 110 millions de dollars dans la construction d'un site de fabrication d'imprimantes à jet d'encre, près de Hanoi. Le japonais Nidec, de son côté, compte bâtir deux usines de fabrication de composants électroniques, pour un total de 940 millions de dollars. Fujitsu a, quant à lui, investi 200 millions de dollars et emploie 3 200 personnes à la fabrication de cartes mères pour PC

et de téléphones. AES, enfin, une firme de services basée en Virginie, négocie en ce moment la construction d'une centrale électrique de 1 000 mégawatts dans la province de Quang Ninh, au nord du pays, pour un coût qui pourrait avoisiner le milliard de dollars. Sans oublier Cisco Systems, Nortel Networks ou Motorola, qui installent à tour de bras du matériel de télécommunications. Le Parti Communiste Vietnamien semble avoir déterminé trois facteurs pour un bond de l'économie, que sont le maintien de la stabilité socio-politique, la prudence lors du processus d'intégration internationale et l'amélioration de l'environnement pour de meilleurs investissements. Il s'agit d'une politique prudente d'ouverture cherchant à concilier la maîtrise des investissements, des transformations que connaît le pays et de l'orientation générale de l'économie du pays. Cette approche est assez semblable à celle de la Chine, à la nuance près que le Vietnam ne peut compter sur l'immensité de sa population et de son territoire pour « dissoudre » l'étranger.

Le Vietnam apparaît dans une situation moins enviable que le grand frère chinois car il ne possède ni le même marché potentiel et ni les mêmes ressources, il ne peut donc compter sur la même mansuétude et le même régime de faveur. Pour preuve la différence de traitement entre les deux pays sur la question des droits de l'homme, le Vietnam a été à ce sujet épinglé aussi bien par l'Union Européenne que par les Etats-Unis...

### III/ Une volonté affirmée de s'imposer sur la scène internationale

Les années qui ont suivies les guerres de libération ( contre les français et ensuite contre les américains) furent sans conteste euphoriques. L'appartenance au bloc soviétique durant la guerre froide a donné l'illusion de la maîtrise de son avenir à ce peuple qui avait conquis de haute lutte son indépendance. Rapidement cependant, il fût clair que cela ne pourrait suffir Le boycott qui va le toucher suite à l'occupation du Cambodge en 1979 et le tarissement de l'aide fournie par le bloc soviétique vont se révéler dramatique au niveau économique. L'adhésion en 1995 à l'ASEAN (Association of South East Asian Nations) va constituer le premier fait marquant de l'ouverture du Vietnam au monde et démontre une fois de plus sa capacité à faire preuve de pragmatisme. Créé en 1967, cette organisation concrétise la fracture régionale de l'époque et s'inscrit pleinement dans les conflits de la guerre froide. L'idée est de former un arc de cercle autour du Vietnam en guerre et de se prémunir contre ses débordements (la référence est alors la politique du « containment » américain). La

bascule du Laos et du Cambodge dans le camp socialiste achève d'isoler l'Indochine « avant poste du socialisme en Asie du Sud Est ». Peu active cependant, l'ASEAN ne joue pas un rôle majeur dans la structuration de la zone. C'est une organisation défensive donnant une certaine unité politique au pays s'alarmant de l'expansionisme vietnamien. Le tournant des années 1990 et l'implosion de l'Union soviétique, en remettant en cause la bipolarisation, vont redonner à cette organisation un nouveau souffle. Ainsi une nouvelle ambition va émerger du constat de la réorganisation planétaire autour de trois pôles économiques dominants : Etats-Unis, Europe et Japon-Asie Orientale. Seule organisation inter-régionale en Asie, elle représente une tentative intéressante d'organisation d'une zone particulièrement fragile. Diverses mesures vont successivement être mises en œuvre comme la création d'un marché commun entre ses membres ou celle du forum sur la sécurité régionale. L'ouverture effectuée en 1995 à l'adversaire d'hier, le Vietnam, concrétise cette ambition de reconfiguration de la zone par le dialogue et la coopération.

La normalisation des relations avec les Etats-Unis constitue un autre renversement de situation très démonstratif. Le règlement du contentieux concernant les MIA (Missing in Action) sera l'action qui va débloquer la situation avec l'ennemi d'hier. Les efforts des autorités vietnamiennes pour retrouver les corps de ces américains tués au combat afin de les rendre à leur famille, vont servir de tremplin à la normalisation des relations entre les pays. L'embargo américain est levé en 1994 et les relations diplomatiques rétablies 1995. L'accord commercial signé en 2000, accordant au Vietnam la clause de la nation la plus favorisée, est considéré comme un préalable à l'adhésion à l'Organisation Mondiale du commerce. Il parachève le retour du Vietnam sur la scène mondiale. Son entrée prochaine dans cette organisation fera du Vietnam un pays parfaitement inséré dans le "village mondial".

### La Francophonie

Partageant avec le Cambodge et le Laos une même appartenance, originale en Asie, à la Francophonie, le Vietnam est un membre actif de cette organisation. Pour preuve, il va organiser le sommet bi-annuel de la Francophonie en 1997 à Hanoï.

Le Vietnam du Sud faisait parti des membres fondateurs en 1970 et le Vietnam réunifié confirmait son engagement en 1979. Avec 150 000 pratiquants, le français ne jouit d'aucun privilège par rapport aux autres langues et l'anglais est la langue étrangère massivement enseignée. En conséquence, cet attachement envers la Francophonie se base sur d'autres raisons qu'un attachement à la langue. La Francophonie représente une zone de solidarité diplomatique souvent efficace: le Vietnam a bénéficié de l'appui des

pays industrialisés de la Francophonie au Club de Paris lors du réaménagement de sa dette. Ainsi la Francophonie est considérée par le Vietnam comme une porte ouverte sur le monde. Cela lui donne accès à l'Europe via la France, la Belgique ou la Suisse, au continent américain via le Canada et à l'Afrique que l'ensemble de l'Asie observe avec beaucoup d'intérêt compte tenu du retard de développement qu'elle enregistre et du potentiel qu'elle représente. C'est donc en quelque sorte un lien privilégié d'accès à l'ensemble de la planète qui devient particulièrement favorable lorsque s'exprime une certaine inquiétude vis-à-vis du phénomène de la mondialisation (le Vietnam à ce sujet se reconnaît particulièrement dans les thèses françaises de la nécessaire régulation des effets de la mondialisation). Il n'y a pas de contradiction entre cette approche et une intégration poussée du Vietnam dans son aire géographique dans la mesure où celui-ci devient en quelque sorte « porte parole » de l'Asie du Sud-Est vers les nombreux pays de la Francophonie.

La situation du Vietnam apparaît bien paradoxale. Son positionnement géographique, sa population et son unité font de lui une nation incontournable de l'Asie du Sud-Est. Son degré de développement économique et son système politique constituent des handicaps majeurs dans sa tentative de marquer son influence dans la région.

## DEUXIEME PARTIE

### UNE OUVERTURE LIMITEE SUR LE MONDE

#### I/ Les relations avec la Chine

Le Vietnam entretient avec la Chine une relation particulièrement tumultueuse. La complexité de ce lien mérite de s'y attarder même s'il est illusoire de vouloir l'explorer en quelques lignes. Durant un millénaire, le Vietnam a vécu sous la férule du géant chinois. Cette période va profondément influencer le Vietnam qui ne bénéficie d'aucun atténuateur, obstacles naturels maritimes ou terrestres, l'isolant de son influence. Cependant le Vietnam n'est pas une copie réduite de l'empire du milieu mais bien l'agrégat des influences chinoises et d'une farouche recherche de son indépendance. L'aspect symbolique de cette perpétuelle recherche de l'indépendance matérialise le socle de la relation qu'entretient le Vietnam avec la Chine. Sur le plan diplomatique, l'évolution récente de la politique chinoise semble ne pas constituer une menace pour le Vietnam, ni pour ses voisins du bassin sud-est asiatique. Consciente de sa vulnérabilité sur le terrain économique, la République Populaire de Chine essaie d'accroître sa coopération avec l'ASEAN. Cette organisation a, dans les années quatre-vingt-dix, intégré le Vietnam dans le but aussi de lutter contre l'influence grandissante de la Chine dans la région. Lorsque la région a été touchée par la crise financière de 1997, le rôle de Pékin, en ne dévaluant pas sa monnaie, a été considéré comme un acte de solidarité envers les autres pays de la région. Ainsi depuis 1995, l'ASEAN a contribué à réintégrer la Chine dans le jeu diplomatique régional et mondial (ARF, APEC, OMC) pourtant les limites de cette approche sont vite apparues, comme par exemple en 1999, durant le sommet ASEAN+3 sur la question épineuse des Ilets de la mer de Chine. Pékin est peu disposé à sacrifier des intérêts nationaux. Pourtant nous assistons sans conteste à un rééquilibrage dans les relations qu'entretiennent la Chine et le Vietnam. L'intensification de l'intérêt de la diplomatie chinoise pour la péninsule indochinoise est patent : coopération avec le Laos, appui de la Chine à l'intégration du Cambodge à l'ASEAN (1997), aide militaire au Cambodge. Parfois la Chine semble vouloir prendre appui sur la péninsule indochinoise pour déstabiliser l'ASEAN.

La violente crise de 1997 a permis à la République Populaire de Chine de se poser en véritable partenaire solidaire dans la région mais aussi comme juge de paix incontournable. Depuis 1997, nous assistons aussi à un réchauffement des relations entre la Vietnam et la RPC. Au niveau économique beaucoup reste à faire car les échanges entre les pays restent très modestes et particulièrement déficitaires pour le Vietnam. Une tentative de coopération entre les banques centrales s'est soldée par un échec mais la volonté politique de coopérer est réelle. Pourtant la Chine représente une menace majeure pour le Vietnam en terme économique, son économie apparaissant incapable de supporter une déferlante de produit « made in china ».

La normalisation politique de 1991 et l'intensification des relations entre les deux pays éloignent le risque d'un affrontement militaire. La RPC joue un jeu subtil, où servie par sa nouvelle stature économique, elle se déploie sur l'ensemble de l'Asie en jouant en alternance de la persuasion, de la solidarité asiatique mais aussi de son impressionnante stature. Cet activisme forcené inquiète cependant au Vietnam où, à côté des déclarations officielles, la question de l'indépendance nationale face à un tel géant est extrêmement sensible. Outre les différents sino-vietnamiens sur les îlots Spratley, sur la frontière terrestre ou sur l'explosion du commerce transfrontalier illégal (estimé à 500 millions de dollars) les sujets de frictions restent nombreux et délicats.

II/ A la recherche d'une puissance protectrice ?

II-1/ "Le grand Satan"

Malgré toutes les démarches entreprises pour normaliser les relations avec les Etats-Unis, le Vietnam continue d'avoir vis-à-vis de ce pays une défiance viscérale. Incontournable économiquement, il traite avec lui mais reste fondamentalement étranger à toutes influences politiques. Les Etats-Unis quant à eux, s'ils ont envisagé d'enrôler le Vietnam dans leur croisade en préparation contre la Chine, ne semblent pas prêts à faire table rase du passé. Il est hautement improbable que la situation n'évolue rapidement tant les conceptions apparaissent divergentes. La politique américaine mise en oeuvre par l'administration Bush apparaît comme particulièrement hostile. Son agressivité diplomatique, économique ou militaire dans la région tranche particulièrement avec l'approche chinoise qui fait le maximum pour apparaître conciliante sans rien lâcher sur l'essentiel.

II-2/ Les relations du Vietnam avec le Japon

La Chine a, très longtemps, été le tuteur incontesté d'une grande partie de l'Asie du Sud-Est dans le cadre d'un ordre politique et économique assez lâche, elle en assurait la stabilité et la sécurité régionale. L'irruption des puissances occidentales en

Asie au XIXe siècle a mis fin à cette « pax sinica » et l'ère de l'instabilité a commencé pour l'Asie du Sud-Est. La problématique de la puissance régionale et du nationalisme est assez récente au regard de l'histoire du Japon. Contrairement à la Chine qui se décrit comme « l'Empire du Milieu », le Japon a toujours eu conscience de sa position périphérique, depuis l'époque des Tang (VIIe-Xe siècle) où il avait envoyé des ambassadeurs en Chine. Il se repérait par rapport au centre, avant le XIXe siècle la Chine, à partir du XIXe siècle l'Europe. Ses velléités expansionnistes se heurtaient au fait que les Japonais ont toujours eu un sentiment très fort d'insularité et que leur seul centre d'intérêt était le Japon lui-même.

Devant le vide laissé par le repli de l'influence de la Chine colonisée, le Japon s'est transformé en puissance impérialiste et s'est donné pour objectif d'instaurer une zone de coprosperité en Asie du Sud. L'occupation japonaise a donc laissé de profondes tensions en Asie en installant l'idée d'un Japon essentiellement impérialiste et expansionniste, image qu'il ne possédait pas auparavant. D'autre part les Japonais ne semblent pas pressés de retrouver une influence autre qu'économique en Asie. Ils répugnent au dialogue direct avec les pays d'Asie du Sud : le Japon n'appartient pas à l'ASEAN. Le dialogue se fait toujours via les États-Unis, par exemple au sein de l'APEC. En fait le Japon ne s'envisage qu'assez peu comme une puissance asiatique et préfère penser en terme de front pacifique avec les États-Unis, ou alors se penser au niveau mondial, avec les États-Unis et l'UE. C'est un retour à l'idéologie japonaise précédant l'impérialisme, puisqu'auparavant le Japon ignorait l'Asie du Sud pour n'avoir de relations qu'avec la Chine, et que le Japon Meiji avait proclamé très nettement sa volonté de « quitter l'Asie pour aller vers l'Occident ». Tout se passe en fait comme si le Japon plutôt pacifiste de l'après-guerre refusait de considérer l'Asie du Sud, pour ne pas retomber dans les pièges de l'impérialisme. L'Asie du Sud, en dehors du Japon et de la Chine sanctuarisés, a connu une profonde instabilité pendant la guerre froide avec de nombreux conflits, comme celui de Corée, ceux d'Indochine puis du Vietnam. La rivalité entre URSS et Chine a aussi été la source de grandes tensions. Le retrait américain des affaires asiatiques après la guerre du Vietnam et l'effondrement de l'URSS laissent un vide de sécurité dans la région. Le Japon paraît candidat naturel pour assurer la stabilité de la région et de fait, il paraît prêt à réintégrer le jeu régional.

La plus grande partie de l'action du Japon en Asie se fait sous forme d'aide économique. C'est la meilleure arme du Japon, puisque sa rivale en Asie, la Chine, possède un PNB par habitant plus de cent fois inférieur, et que le Japon aide même économiquement la Chine. L'aide est une aide au développement, comme cela a été le cas pour tous les dragons asiatiques, ou se fait indirectement par la stratégie japonaise de délocalisation,

qui a aidé les dragons à accéder aux technologies occidentales. Le développement économique de ces pays souvent instables politiquement les a aidés à se stabiliser et à normaliser leurs relations avec leurs voisins.

D'une manière générale, le Japon n'apparaît pas prêt à endosser le titre de champion régional en mesure de faire contrepoids à la Chine. Ayant choisi la carte américaine, il se présente en spectateur des prochaines décennies comptant sur son insularité et son formidable potentiel technologique pour ne pas apparaître en première ligne. Le Vietnam n'a, semble-t-il, aucun intérêt stratégique à se rapprocher du Japon. Il a en revanche tout intérêt à devenir un partenaire économique majeur. Sa main d'oeuvre constitue un atout essentiel: il possède les jeunes hommes et femmes qui commencent à manquer au pays du soleil levant. L'installation de filiales des grands groupes japonais constitue aussi une priorité dans la mesure où elles permettent la formation de la main d'oeuvre, le renflouement des caisses de l'état, l'amélioration de balance extérieure et parfois un transfert de technologies

II-3/ Le Vietnam peut-il être l'interlocuteur privilégié de l'Union Européenne en Asie du Sud-Est ?

Il est clair que l'expérience européenne constitue une véritable référence pour les pays de cette zone soumis aux difficultés nombreuses du développement accéléré alors que subsiste des conflits et des inimités quasi millénaires. Constituer un oasis de prospérité économique et de paix entre les peuples est assurément une priorité pour ces pays subissant souvent de violents troubles internes (guérillas, guerres ethniques ou religieuses, criminalité organisée). Le Vietnam possède un capital de sympathie très important en Europe et sait jouer quand il le faut sur la mauvaise conscience que l'époque de la colonisation donne à une partie des européens. Puissance économique significative, l'Europe souffre cependant d'une tare majeure pour les dirigeants vietnamiens: sa faiblesse politique et son inexistence stratégique la disqualifie vis à vis de personnes qui ont un sens aigu du rapport de force. L'économie, en particulier pour des dirigeants formés au communisme, est un moyen non pas une fin. La notion de "soft power" chère à l'Europe est un concept quelque peu léger pour un pays qui perçoit les menaces de son environnement avec autant d'acuité que le Vietnam.

### III/ Les facteurs d'incertitudes

#### III-1/ L'Armée

Seul pays d'Asie à avoir conquis son indépendance par les armes en battant successivement la France et les Etats-Unis, le Vietnam jouit d'une aura inégalée en Asie et même dans le monde. Son armée passe pour être d'une efficacité modèle et le rôle qu'elle tient dans le fonctionnement du pays n'est pas négligeable. Dotée de matériel désuet, elle n'est pas pléthorique avec moins de 400 000 militaires. Son influence est cependant réelle. Elle demeure politiquement peu visible car elle n'a pas besoin de se montrer. Peu représentés dans le monde politique, les militaires disposent de leurs propres structures : l'état-major se comporte comme un véritable gouvernement et les tribunaux militaires en sont le bras judiciaire. Indépendant des pouvoirs locaux, les chefs militaires ne sont rattachés qu'au niveau central et apparaissent comme les ultimes défenseurs du parti communiste vietnamien. Compte tenu de sa prégnance sur la société vietnamienne, il peut paraître étonnant que cette armée soit aussi mal équipée. Il s'agit cependant d'un choix délibéré. Incapable d'effectuer le saut technologique nécessaire à sa modernisation et d'affronter la Chine dans une confrontation directe, l'armée vietnamienne consacre l'essentiel de son énergie dans les activités commerciales. En 1998, il existait 191 entreprises militaires, dont 60 associées à des capitaux étrangers, un nombre estimé maintenant à plus de 300, employant 85 000 salariés et réalisant 800 millions de dollars de chiffre d'affaire dans tous les domaines d'activité. L'Armée est l'auxiliaire du Parti, mais pas forcément de son aile la plus dure. D'ailleurs en 1986, il semblerait que cela soit elle qui ait tiré la première sonnette d'alarme et demandé des réformes économiques. En 1997, lors des grandes jacqueries du Nord du pays, c'est encore elle qui a mis en garde l'état contre les méfaits de la corruption et ses possibles conséquences politiques.

Le Vietnam conscient de ses faiblesses s'en remet à la diplomatie pour résoudre les éventuels conflits dans la zone, il n'en demeure pas moins évident qu'une réactivation de son potentiel guerrier serait immédiat si l'économie parvenait à supporter l'effort nécessaire. L'image martiale du Vietnam dans la zone lui assure une influence que ses capacités réelles ne justifient pas. Personne n'a oublié qu'à armes égales les vietnamiens ont tenu tête au géant chinois...

### III-2/ La diaspora vietnamienne

La diaspora vietnamienne est récente. Elle concerne essentiellement les Vietnamiens qui ont quitté leur pays lors du conflit de 1973-1975. Le départ a concerné aussi bien des personnes ayant travaillé avec les américains jusqu'à la chute de Saïgon en 1975 (près de 200 000 entre mars et avril) que l'exode clandestin des réfugiés de la

mer accéléré après 1978, par suite des mesures économiques de « remise en ordre » édictées par le nouveau régime. Cette émigration consécutive à la prise de pouvoir par les communistes, a cessé en 1990.

La diaspora vietnamienne est estimée à 1.7 million de personnes et est composée en grande partie de gens instruits et spécialisés. La plupart des vietnamiens se trouvent aux Etats-Unis (70 %), au Canada, en France, en Australie, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Cette population est souvent remarquablement intégrée dans les pays d'accueil. Les revenus provenant de cette communauté sont loin d'être négligeables et sont estimés à deux milliards de dollars annuel.

Lors de la fête du Têt en janvier 2004 (passage à la nouvelle année), le gouvernement vietnamien, dans un spectaculaire geste de réconciliation avec la communauté des vietnamiens expatriés, a autorisé l'ancien vice-président de la république du Vietnam, réfugié aux Etats-Unis, à revenir au pays. On peut observer un certain nombre de retour au pays favorisé par la simplification des investissements privés. Cependant, le phénomène apparaît marginal et peu susceptible d'évoluer si la situation politique n'évolue pas. En conséquence, il ne semble pas que cette diaspora puisse jouer en l'état actuel un rôle de premier plan dans l'émergence du Vietnam comme acteur international crédible.

L'exportation de sa main d'oeuvre constitue aussi pour le Vietnam une possibilité de rayonnement loin d'être négligeable. Cependant la main d'oeuvre n'est ni rare ni chère en Asie et loin de l'influence "bienfaitrice" du Parti : le vietnamien expatrié prend, semble-t-il trop de libertés. En conséquence, les prêts de main d'oeuvre ont tendance à se faire pour des périodes assez courtes et sur des projets bien ciblés, ce qui arrange souvent les pays demandeurs dans la mesure où ils ne deviennent pas à leur corps défendant pays d'accueil définitif.

### III-3/ Les tensions territoriales en Asie du Sud-Est

L'Asie du Sud-Est est une région très riche sur le plan culturel. Son 'histoire a été fort mouvementée et ses caractéristiques géographiques (nombreux archipels) rendent les limites territoriales relativement difficiles à définir de manière incontestable. Si beaucoup de pays de la région ont une méfiance historique vis-à-vis de la Chine, les disputes territoriales entre les États sont assez répandues. Certains évoquent la proximité des portions revendiquées tandis que d'autres s'appuient sur leurs antécédents de colonisateur ou prennent, par la force, possession d'un territoire n'étant pas officiellement reconnu comme étant le leur. S'il n'y a plus à l'heure actuelle

de situation de guerre entre les États, il demeure néanmoins un certain nombre de zones dont plusieurs nations de la région se disputent les droits territoriaux :

### L'archipel des Spratley

L'un des conflits majeurs sévissant actuellement en Asie du Sud-Est touche l'archipel des Spratley. Ce regroupement d'îles situé à mi-chemin entre les Philippines, le Vietnam et la Malaisie alimente une virulente controverse. L'archipel comprend une centaine d'îlots, de récifs coralliens et petits îlots émergeants à peine de l'eau. Même si la région ne semble pas très attrayante à prime abord, cela n'empêche pas la Chine, la Malaisie, les Philippines, Taïwan et le Vietnam de se disputer le point stratégique que constitue ce regroupement d'îles. En effet, malgré sa superficie très réduite (moins de 5 km<sup>2</sup> pour l'île principale) et des ressources très limitées, la localisation géographique de l'ensemble des îles fait en sorte que les différentes nations impliquées dans le débat ont de bonnes raisons de ne pas vouloir céder.

Ce n'est pas pour ses ressources halieutiques, très ordinaires, que l'archipel vaut la peine de remettre en cause la stabilité de la région. Sa position stratégique compense amplement pour le manque de ressources naturelles. Situées au beau milieu de la mer de Chine, les îles sont situées sur le principal corridor de trafic maritime et pourraient servir de pied à terre pour contrôler et épier les activités qui se déroulent dans la région. Assise sur un plateau océanique, la zone des îles de Spratley pourrait en outre disposer de ressources de gaz et de pétrole, motivation non négligeable pour les partis intéressés.

À l'heure actuelle, plus d'une cinquantaine d'îles sont en occupation par le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, Taïwan et la Chine. Cette dernière revendique la totalité de l'archipel et une grande partie de la Mer de Chine méridionale. Même si Pékin s'engage à préserver la libre navigation de la zone maritime réclamée, cela n'aura pas empêché quelques escarmouches entre Pékin (Chine) et Manille (Philippines) au cours des 12 derniers mois.

Les îles Paracel sont confrontées sensiblement à la même situation que l'Archipel des Spratley. Il s'agit là de terres vierges, sans eau ni ressources naturelles apparentes. L'occupation de ces îles relève de la Chine mais le Vietnam et Taïwan clament haut et fort leur souveraineté sur l'Archipel.

Les Spratley sont situées assez loin du continent. Or, une nation peut en général étendre son territoire de 12 miles nautiques à partir de ses frontières terrestres, et jusqu'à 200 miles nautiques (371 km) si elle se borne à réclamer la simple exclusivité économique

sur la zone. À l'intérieur de ces limites, un pays peut donc exercer ses droits de pêche et d'exploitation, en refusant ce droit aux autres nations. Revendiquer des îles, si insignifiantes, fussent-elles sur une carte, peut donc signifier une extension significative de son territoire et des ressources dont elle a l'usage exclusif. Elles ont un rôle clef dans le contrôle du Nord de la mer de Chine.

En 1992, soit au lendemain de la « normalisation » des relations entre Pékin et Hanoï, le Parlement chinois a décidé d'instaurer la « souveraineté chinoise » sur 80 % des eaux de la mer de Chine méridionale. Puis, dix ans plus tard, sans renoncer à cette « souveraineté », Pékin a signé avec l'ASEAN un « code de conduite » concernant ces eaux que se disputent six riverains. Enfin, en mars 2005, la Chine, le Vietnam et les Philippines se sont entendus sur des explorations pétrolières conjointes.

Après huit années de négociations en 2000, une déclaration conjointe délimitant leur frontière maritime dans le Golfe du Tonkin était effectuée.

Pékin et Hanoi ont également conclu un accord de coopération en matière de pêche dans le golfe. Le contentieux maritime sur le golfe du Tonkin avait été à l'origine au début des années 1990 d'une série d'accusations vietnamiennes vis-à-vis des "violations systématiques" des bateaux de pêche chinois. Les deux pays communistes avaient entamé des discussions sur la délimitation des eaux du golfe baignant le sud de la Chine et le nord-est du Vietnam à la suite de la visite de l'ancien Premier ministre chinois Li Peng au Vietnam en 1992. Les deux pays se sont également engagés à développer leurs relations et à éviter l'usage de la force pour régler leurs différends. Ils ont convenu de procéder à des "échanges militaires" et d'approfondir leur coopération en matière de sécurité.

Le Vietnam et la Chine avaient déjà signé en 1999 un accord sur leur frontière terrestre, deux décennies après un conflit bref mais sanglant, entre les deux voisins en raison de l'intervention vietnamienne au Cambodge, alors allié proche de Pékin. Le Vietnam s'est engagé à développer ses relations avec Pékin, et à limiter ses échanges avec Taïwan au commerce non officiel. Cela n'empêche pas les deux pays de se disputer toujours la souveraineté des archipels en mer de Chine méridionale, bien entendu...

Cet accord est représentatif de la "realpolitik" à la vietnamienne. Conscient de son incapacité militaire et économique de s'opposer à la Chine, elle a choisi de pacifier ses relations avec son puissant voisin en abandonnant une bonne partie de ses prétentions territoriales. Cette décision a été difficilement acceptée par une bonne partie des vietnamiens, mais démontre bien un véritable leitmotiv dans la géopolitique

vietnamienne: le temps de l'affrontement avec la Chine est révolu, le temps de l'amitié respectueuse et méfiante est venu...

L'influence qu'exerce le Vietnam sur ses voisins cambodgiens et laotiens pourrait aussi être source de difficultés dans l'avenir. La péninsule indochinoise constitue pour le Vietnam son aire immédiate de survie: son "Lebensraum". La Chine est très particulièrement active dans ces deux pays. Le regard de la communauté internationale est assez critique sur cette situation. L'ensemble de ces éléments fait que la situation peut devenir rapidement conflictuelle. La Chine et le Vietnam sont parfaitement conscients de cela et se livrent à une lutte d'influence dont la discrétion n'a d'égal que la férocité...

L'ouverture du Vietnam sur le monde s'est imposée comme un acte de survie. Le bloc soviétique balayé, ce pays a réussi à concilier le maintien de son régime politique et la coopération économique avec l'ennemi idéologique d'hier. Il est cependant clair que les dirigeants du Parti Communiste Vietnamien ont été déçus par les résultats de leurs efforts. D'une part, le Vietnam est isolé au sein de l'ASEAN du point de vue politique. Incapable pour le moment de toute évolution vers le multipartisme qu'il considère comme une affaire strictement interne, la pression internationale augmente régulièrement et place le Vietnam en porte à faux de plus en plus souvent. D'autre part, car l'ASEAN est finalement très décevante dans ses actes, figé dans un immobilisme inquiétant. Enfin car la pression chinoise devient de plus en plus importante et que les nations industrialisées, Etats-Unis, Japon ou Europe se révèlent incapables de s'immiscer dans le tête à tête que lui impose l'Empire du Milieu.

## TROISIEME PARTIE

### QUELLE PLACE POUR LE VIETNAM EN ASIE DU SUD EST A COURT ET MOYEN TERME ?

#### I-1/ L'ASEAN: pas d'avenir sans convergence politique

Lors de la Déclaration de fondation de l'ASEAN, le 8 août 1967 à Bangkok, les Pères Fondateurs avaient officiellement pour objectif de mettre au point un cadre et un mécanisme de coopération régionale. Ils définirent les trois premiers objectifs de l'ASEAN de la manière suivante :

- "1. Accélérer la croissance économique, le progrès social et le développement culturel de la région par des efforts conjoints menés dans un esprit d'égalité et de partenariat afin de raffermir les fondations d'une communauté de nations d'Asie du Sud-Est prospère et pacifique;
2. Promouvoir la paix et la stabilité dans la région par le respect de la justice et de la règle de loi dans les relations entre les pays de la région et en adhérant aux principes de la Charte des Nations Unies; [et]
3. Promouvoir une collaboration active et une assistance mutuelles sur les sujets d'intérêt commun dans les domaines économique, social, culturel, technique, scientifique et administratif; ..."

L'ASEAN se décrit à présent comme une visionnaire ayant su envisager, au-delà de l'époque troublée de sa naissance, un futur organisme englobant tous les états de la région. Elle se plaît à présent à insister que dès sa création, en dépit des objectifs géostratégiques précédemment mentionnés, elle avait laissé une porte ouverte aux autres États du sud-est asiatique en précisant "l'Association est ouverte à la participation de tous les États de la région Sud-Est Asiatique souscrivant aux objectifs, principes et buts précédemment mentionnés."

Après avoir été un organe de lutte contre le communisme, l'ASEAN se redéfinit comme une association de coopération économique et politique entre les pays du sud-est asiatique visant à établir paix, stabilité, progrès et prospérité dans la région, objectif qui est présenté maintenant officiellement comme sa raison d'être initiale. Pourtant que cela soit dans le cas des règlements des conflits territoriaux de la mer de Chine, des pandémies ou lors de la crise financière de 1997, cette organisation a brillé par son impuissance. Incapable de concevoir une approche commune, elle se borne à s'entendre sur le minimum à savoir les droits de douanes. Aucune convergence, aucune décision transnationale, elle a juste le mérite de faire cohabiter des régimes qui en temps

ordinaires n'auraient aucune relation mais cela se limite à ce rôle d'entregent. L'exemple de la grippe aviaire constitue un autre symbole de l'incapacité de l'ASEAN à avoir un rôle transnational. Pour lui donner une véritable capacité à organiser l'ordre régional, l'ASEAN doit impérativement éviter un hégémonisme d'un pays comme les Etats-Unis, de la Chine ou même du Japon dans la région. Outre qu'il semble illusoire de ne pas se rendre compte de la montée en puissance chinoise, il est important de garder conscience de l'influence exercée par la diaspora chinoise sur la majorité des pays de la région.

Si cette défiance envers la Chine peut constituer une raison valable de trouver au sein de l'ASEAN des raisons de s'entendre, il apparaît impossible d'évoluer vers une structure transnationale, à l'image des institutions de l'Union Européenne, tant qu'il n'existera pas une certaine convergence des systèmes politiques des pays composants l'ASEAN. Le Vietnam a pendant assez longtemps considéré que l'ASEAN était le meilleur moyen de défendre ses intérêts avant de se rendre compte de l'incapacité de faire cohabiter son système politique avec l'instauration d'une entité politique régionale. Son moindre investissement dans l'organisation (en particulier suite aux difficultés que la diplomatie vietnamienne a rencontré pour faire intégrer le Cambodge dans l'ASEAN) et ses tentatives de rapprochement vers la Chine sont directement explicables par l'incapacité du Parti Communiste Vietnamien à imaginer le multipartisme. Le choix semble avoir été fait, la Chine s'impose sur l'ASEAN...

## II/ Le dilemme du Parti Communiste Vietnamien

### II-1/ Le Parti contre l'Etat

En 2001, le Vietnam a connu une affaire retentissante qui a ébranlé de manière assez inattendue les assises de la République Socialiste du Vietnam. En décembre 2001, est arrêté Nam Cam, le parrain de la mafia de Saigon. D'importants cadres du régime l'accompagnent dans sa chute: 154 prévenus dont l'ancien vice-ministre de la police, un ancien directeur de la radio nationale et un procureur. Au Vietnam, toute campagne anti corruption vient consolider l'assise des autorités et est mise en avant pour vanter les efforts de celles-ci. Pourtant ce procès va se transformer rapidement en critiques ouvertes des failles de la société vietnamienne. Notoirement connu pour ses activités criminelles, celui ci avait été arrêté et libéré par complaisance en 1997. De mars à juin 2003, la télévision nationale va diffuser les audiences du procès et jour après jour les

critiques vont devenir de plus en plus acerbes. Plutôt que campagne modèle de lutte contre la corruption de l'état, cela s'est transformé en procès d'un appareil d'état gangréné. Le Parti réagissait rapidement alors qu'il commençait à se sentir atteint par les critiques.

Le Parti Communiste Vietnamien apparaît dans la dialectique encore en usage comme le guide, l'Etat gère, alors que la représentation est assurée par les organisations de masse. Cette position de guide lui assurait d'avoir un responsable en cas de défaillances et de s'attribuer les réussites. Ainsi en janvier 1999, M. Lê Kha Phiêu, secrétaire général du Parti Communiste Vietnamien, déclarait sans ambages : « La raison principale du ralentissement de l'activité économique a été l'inefficacité de l'appareil d'Etat. » Lors des terribles inondations qui ont touché huit millions de personnes dans le centre du Vietnam fin 1999, l'exercice a consisté à montrer du doigt l'inefficacité des cadres de la fonction publique et, au contraire de souligner combien le Parti Communiste demeurait le dernier rempart, garant de la solidarité et de l'unité nationales. « Comme la digue qui protège autant qu'elle relie », le parti tire sa force du fait qu'il est la seule instance capable de rassembler et de fédérer . Les frictions opposant l'appareil d'Etat à celui du parti sont courantes, et le second n'hésitait pas à discréditer le premier pour souligner l'importance de son rôle. L'implication du Parti Communiste Vietnamien dans les réformes économiques a rendu le partage des responsabilités entre Parti et Etat beaucoup moins tangible. Le Parti quitte son rôle de guide quasi spirituel et devient accessible à la critique. Les prémisses d'une crise politique majeure sont en place. Le parti Communiste Vietnamien n'est pas à un arrangement sur la doctrine près mais est-il prêt à se soumettre à la critique ?

## II-2/ Le Parti contre le Vietnam ?

Arrivé à ce point de la réflexion, il devient nécessaire de se poser la question si le Parti Communiste Vietnamien n'est pas le plus gros handicap du Vietnam à son intégration régionale. Sa volonté farouche de conserver le pouvoir, son refus du multipartisme, son incapacité à s'entendre sur un véritable projet avec l'ASEAN, sa coupure idéologique avec sa diaspora constituent un lourd passif. Pourtant il faut bien reconnaître que le Parti Communiste Vietnamien conduit une politique très prudente d'intégration de la mondialisation qui peut se comprendre.

La préservation des ressources naturelles vietnamiennes est une obsession. La recherche de l'autonomie énergétique dans une zone devenue avide est incontestablement une

bonne chose. Les besoins de la Chine sont en hausse exponentielle et constituent un des problèmes majeurs à venir.

Depuis 2004, les contributions chinoises à la Banque asiatique de développement (BAD) ont donné un coup de fouet à plusieurs projets d'infrastructures dans la vallée du Mékong, dont la route qui doit relier, à travers le Laos, le Yunnan au Nord thaïlandais moyennant la construction ultérieure d'un nouveau pont, à Ban Houei Sai, sur le grand fleuve. Bien en amont, la Chine a déjà élevé deux barrages sur le Mékong, et trois autres sont en construction. Là où le grand fleuve marque la frontière entre la Birmanie et le Laos, les Chinois ont fait sauter écueils et bancs de rochers afin de faciliter le commerce fluvial. Ils n'ont pu, toutefois, en faire autant en aval, en raison de l'opposition de pêcheurs thaïlandais. Les effets de ces travaux sont néanmoins spectaculaires : retenues d'alluvions fertiles, accélération des crues et décrues, érosion des rives, réduction des espèces de poissons migrateurs et net recul de la pêche.

La pénétration de la Chine en Asie du Sud-Est est liée à un insatiable besoin de matières premières. En février 2004, un rapport de l'Environmental Investigation Agency (EIA), organisation non gouvernementale (ONG) basée à Londres, a affirmé que 2,3 millions de mètres cubes de bois ont été acheminés de la Papouasie indonésienne vers le port chinois de Zhangjiagang, à proximité de Shanghai. Pourtant, en décembre 2002, les gouvernements indonésiens et chinois avaient signé un accord sur la prévention de la contrebande de bois, et, en 2003, Djakarta avait interdit les exportations de bois non traité.

La Chine ne produit que la moitié des quelque 280 millions de mètres cubes de bois qu'elle consomme chaque année. Elle se sert donc là où elle le peut. Selon l'enquête menée par l'EIA avec l'aide de l'ONG indonésienne Telepak, de nombreux intermédiaires, dont des officiers supérieurs indonésiens et des gangs régionaux, sont impliqués dans ce trafic. De faux papiers permettent de modifier l'origine de la marchandise.

La Papouasie subit actuellement un pillage méthodique de ses ressources forestières par des entreprises financées par des fonds d'origine chinoise.

Les forêts du nord birman subissent un sort analogue à celles de Papouasie. « En moyenne, un camion transportant 15 tonnes de bois, coupés illégalement en Birmanie, traverse toutes les 7 minutes un poste-frontière chinois », estime l'ONG londonienne Global Witness, dans un rapport du 18 octobre 2004. « En 2004, poursuit-elle, plus de 1 million de mètres cubes de bois – soit 95 % des exportations de bois de la Birmanie vers

la Chine – ont été exportés illégalement du nord birman vers la province du Yunnan. » Global Witness indique que ce trafic bénéficie de la complicité de militaires birmans et des leaders des ethnies locales. Le nombre des sociétés forestières est passé de quatre en 1984 à une centaine de nos jours. Elles bafouent ouvertement l'engagement qu'a pris Pékin, en septembre 2001, de lutter contre ce type d'activité. Depuis cette date, la contrebande aurait augmenté de 60 %, estime Global Witness.

D'un volume trop important pour être l'oeuvre de particuliers, il s'agit sans l'ombre d'un doute d'une politique sciemment menée par les autorités de Pékin. Dans ces conditions, l'attitude des dirigeants vietnamiens prend tout son sens.

En matière de pénétration des entreprises étrangères, la situation est analogue. Les transferts de technologie sont rares et nombre de projets se révèlent être des miroirs aux alouettes. L'exemple de la Chine est encore une fois très révélateur. L'émergence d'une nouvelle classe de millionnaires ( estimé a 50 millions) s'est faite en acceptant de réduire en quasi esclavage un quart de la population totale chinoise. Si la Chine semble assez bien maitriser les troubles sociaux qu'engendrent une telle situation, il est sûr que le Vietnam ne le supporterait pas. La sensibilité des sujets relatifs à la corruption est assez caractéristique. La société vietnamienne conserve une approche très égalitaire et la rapidité avec laquelle éclate des troubles est un signal d'alarme très puissant pour des dirigeants qui ont parfaitement compris que, garants de l'unité du pays, ils n'ont que peu de marge de manoeuvre sur ces sujets.

Le Vietnam est un pays en voie de transition. Les réformes et les mutations qu'il doit encore subir vont mettre à mal sa cohérence et son unité. Les attentes de la population sont nombreuses. Le besoin de consommation est évident et l'ouverture sur le monde a introduit un ferment de libéralisme et de liberté qu'il est impossible à extirper. Si on étudie les voisins du Sud Est asiatique, il faut avouer que l'on est bien en mal de trouver un exemple alliant progrès économique et social, respect des droits de l'homme et développement durable. En ce sens, le Parti Communiste Vietnamien n'apparaît pas moins capable qu'un autre d'accompagner la mutation du Vietnam et de le faire entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

### III/ Concilier indépendance et ouverture sur le monde



## BIBLIOGRAPHIE

- De TREGLODE Benoit “le vietnam et les dilemmes d’une ouverture raisonnée” Etudes de la documentation française 2004-2005
- De TREGLODE Benoit “Un théâtre d'ombres : le Vietnam entre la Chine et L'ASEAN au lendemain de la crise asiatique” Centre d’études et de recherches internationales.
- TERTRAIS Hugues “Asie du Sud-Est : enjeu régional ou enjeu mondial?” Folio 2202
- DELALANDE Philippe “Le Vietnam face à l'avenir” L'Harmattan 2000.
- PAPIN Phillippe “Vietnam : parcours d'une nation” Belin.2003
- Centre Coréen du Commerce Extérieur et des Investissements KOTRA PARIS - 36, avenue Hoche - 75008 Paris
- LANGLET Phillippe, QUACH Thanh Tâm “Introduction à l'histoire du Vietnam contemporain” Les indes savantes 2001
- TAILLARD C. “Le VIETNAM, émergence d'un nouveau dragon” Geographie Universelle Belin
- [www.vnagency.com.vn .organe officiel](http://www.vnagency.com.vn .organe officiel)
- [www.caac.umontreal.ca](http://www.caac.umontreal.ca)

# PLACE DU VIETNAM DANS LE PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE EN ASIE DU SUD-EST

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
Carte du Vietnam	6
PREMIÈRE PARTIE : UN ACTEUR NEGLIGEABLE	7
I/ Un potentiel indéniable	
I-1/ Une géographie dimensionnante	7
I-2/ Une histoire marquée par les occupations	7
I-3/ La population du Vietnam	8
II/ Une situation intérieure incertaine	9
II-1/ L'urbanisation et les évolutions des structures familiales	9
II-2/ Le Parti Communiste Vietnamien	11
Le Doi moi, ou le sursaut politique du Parti Communiste Vietnamien	11
Le Parti Communiste Vietnamien est-il capable de mener les réformes nécessaires ?	12
Des faiblesses internes	13
II-3/ Une économie encore bien fragile	13
L'agriculture	14
L'industrie	15
Le tertiaire et le commerce	16
Les évolutions récentes	16
III/ Une volonté affirmée de s'imposer sur la scène internationale	18
La Francophonie	19

DEUXIÈME PARTIE: UNE OUVERTURE LIMITEE SUR LE MONDE	21
I/ Les relations avec la Chine	21
II/ A la recherche d'une puissance protectrice ?	22
"Le grand Satan"	22
Les relations du Vietnam avec le Japon	22
Le Vietnam peut-il être l'interlocuteur privilégié de l'Union Européenne en Asie du Sud-Est ?	24
III/ Les facteurs d'incertitudes	25
III-1/ L'Armée	25
III-2/ La diaspora vietnamienne	26
III-3/ Les tensions territoriales en Asie du Sud-Est	26
L'archipel des Spratley	27
TROISIEME PARTIE: QUELLE PLACE POUR LE VIETNAM EN ASIE DU SUD EST A COURT ET MOYEN TERME ?	30
I/ Pas d'avenir à l'ASEAN sans une convergence politique	30
II/ Le dilemme du Parti Communiste Vietnamien	31
II-1/ Le Parti conte l'Etat	31
II-2/ Le Parti contre le Vietnam	32
III/ Concilier indépendance et ouverture sur le monde	35
Conclusion	35
Bibliographie	36
Table des matières	37